

Procès-verbal

de la cinquième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 20 janvier 2025

<u>Présents :</u>		<u>Absentes :</u>	
Catherine Boire	Parent	Annie-Claude Dépelteau	Parent
Eric Delbaere	Parent	Kathy Poulin	Parent
Louise Lapierre	Parent	Sophie Camille	Communauté
Benoit Martineau	Parent	Emma-Lily Morin	Élève
Julie Milliard	Parent	Marie Vallières	Élève
Sarah Rodrigue	Parent	Éliane Ouellet	Secrétaire
Stéphanie Carrier	Enseignante		
Sabrina Duranleau	Enseignante		
Anne Gaudreau	Enseignante		
Maxime Langlois	Enseignant		
Caroline Leclerc	Enseignante		
Vicky Perron	Enseignante		
Guylaine Corriveau	Personnel de soutien		
Laurent Sylvain	Personnel professionnel		
Yves Provencher	Communauté		
Hélène Deslandes	Directrice		
<u>Invitées :</u>			
Isabelle L'Heureux	Directrice adjointe		
Sarah Jane Limoges	Directrice adjointe		

Procès-verbal

de la cinquième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 20 janvier 2025

1. Ouverture de la réunion

Mme Catherine Boire ouvre la séance à 18 h 31 et constate le quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Catherine Boire présente l'ordre du jour. Elle y souligne les changements suivants :

- Ajout du point *Nomination d'un secrétaire de rencontre* (au point 3)
- Retrait du point 11 – *Grille-matières 2025-2026 – DIM – approbation*

Il est proposé par Mme Louise Lapierre, appuyé par M. Benoit Martineau, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1. Nomination d'un secrétaire de rencontre

Il est proposé par M. Maxime Langlois, appuyé par Mme Catherine Boire, et résolu :

QUE M. Maxime Langlois agisse à titre de secrétaire pour la présente réunion.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2024

Mme Catherine Boire mentionne que les puces de numérotation seront modifiées.

Il est proposé par Mme Guylaine Corriveau, appuyé par Mme Louise Lapierre, et résolu :

QUE le procès-verbal du 9 décembre 2024 soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal

de la cinquième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 20 janvier 2025

4. Suivi au procès-verbal du 9 décembre 2024

4.1. Lettre informatique (suivi du point 4.1)

Mme Hélène Deslandes nous informe qu'en réponse à la lettre envoyée par le conseil d'établissement, le conseil aura la visite, lors de la réunion du 3 février prochain, de M. Jean-Sébastien Roberge, directeur du service de l'informatique au centre de services scolaire (CSS), de Mme Kim Marleau, directrice des ressources éducatives au CSS, et de Mme Isabelle L'Heureux, directrice adjointe à la Ruche et responsable du dossier de l'informatique. Cette visite devrait en principe conclure les suivis de ce dossier.

4.2. Mont-Orford (suivi du point 12.1)

Mme Catherine Boire nous informe qu'il a été confirmé par le directeur général de la Corporation Ski & Golf Mont-Orford que, lors d'une sortie de ski, les billets non utilisés ne sont pas facturés à l'école. Mme Guylaine Corriveau confirme que c'est bien le cas. Il reste donc à trouver une mécanique interne pour créditer les élèves ayant déjà une passe de ski. Ceci s'appliquerait seulement aux élèves de Santé globale, compte tenu que la subvention gouvernementale pour les projets particuliers couvre l'entièreté des frais des autres concentrations et qu'aucun frais n'est donc chargé aux parents pour les sorties de ski.

Mme Hélène Deslandes nous indique que l'aspect « iniquité des coûts » entre les différentes concentrations, lors de l'achat de billets de ski, reste à creuser et à régler auprès de la Corporation Ski & Golf Mont-Orford.

4.3. Test du module d'inscriptions (suivi du point 10)

Mme Hélène Deslandes nous indique qu'elle se coordonne actuellement avec Mme Caroline Leclerc et la technicienne en organisation scolaire pour tester le module d'inscriptions et s'assurer de son bon fonctionnement pour l'année scolaire 2025-2026. Mme Caroline Leclerc recommande que les tests soient effectués pour chaque niveau, en sollicitant d'autres enseignants qui sont également parents d'élèves. Mme Hélène Deslandes confirme que ce sera fait.

Procès-verbal

de la cinquième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 20 janvier 2025

4.4. Tournée des classes pour inscriptions (suivi du point 10)

Mme Hélène Deslandes nous informe que les fiches d'inscription seront générées à partir des résultats de la 2^e étape. Cela signifie qu'un élève en échec dans une matière n'aura pas l'option de s'inscrire au niveau suivant pour cette matière seulement, mais plutôt en reprise. Elle ajoute que les tournées de classe se feront la semaine du 17 février et que les inscriptions se feront la semaine suivante. En réponse à la demande des enseignants que les conseillers en orientation s'occupent de faire la tournée des classes, elle explique que, compte tenu des retards des rendez-vous en orientation, ils n'auront malheureusement pas la disponibilité pour le faire. Cependant, Mme Isabelle Blais, conseillère en information scolaire et professionnelle, pourra peut-être se joindre de façon ponctuelle à l'équipe de direction pour la tournée.

5. Questions du public

Aucune question du public.

6. Code de vie

6.1. Code vestimentaire demi-uniforme – document explicatif de la démarche

Mme Isabelle L'Heureux nous présente un document dans lequel on retrouve l'objectif de la démarche, ainsi que les arguments pour et contre. Ce document a été élaboré à la demande du conseil d'établissement et a été transmis au personnel de l'école en même temps qu'un sondage sur la question. Malgré l'absence de données probantes, elle souligne l'importance du sentiment d'appartenance et l'effet de cohésion que cette mesure pourrait apporter. Elle nous partage aussi l'expérience vécue à l'école secondaire l'Escale de Val-des-Sources. Voir l'annexe A-3 pour connaître l'ensemble des éléments présentés.

Des questions sont soulevées sur la façon de prendre le pouls des parents et sur ce qui sous-tend réellement cette proposition.

Enfin, Mme Isabelle L'Heureux nous partage aussi un avis juridique en provenance du CSS concernant la gratuité et les obligations de l'école advenant la mise en place d'un demi-uniforme uniforme. Cet avis stipule qu'aucune marque ou aucun fournisseur ne peut être imposé pour le matériel, incluant les uniformes scolaires. Les parents doivent donc pouvoir choisir un fournisseur autre que celui de l'école pour obtenir des vêtements à l'image de la Ruche, ou pouvoir par exemple coudre un écusson de l'école sur un chandail de leur choix. L'école devra fournir le logo aux parents qui le demandent et l'école devra établir des règles claires sur les différentes options de chandail acceptables.

Procès-verbal

de la cinquième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 20 janvier 2025

6.2. Résultats du sondage auprès du personnel

Mme Hélène Deslandes nous présente les résultats du sondage auprès du personnel concernant l'implantation d'un demi-uniforme. 103 membres du personnel ont répondu. 72,81% sont favorables. 23,3% sont défavorables. 3,88% se sont abstenus.

6.3. Prochaines étapes

Il est proposé par Mme Sarah Rodrigue, appuyé par Mme Julie Milliard, et résolu :

QUE l'école aille de l'avant avec les démarches menant à la mise en place d'un demi-uniforme.

Madame Catherine Boire demande le vote.

Résultat du vote : 12 POUR - 2 CONTRE

ADOPTÉE À MAJORITÉ

Il est proposé par M. Maxime Langlois, appuyé par Mme Guylaine Corriveau, et résolu :

QUE les parents et les élèves soient consultés sur les conditions gagnantes de la mise en place du demi-uniforme et sur leur degré d'adhésion à ce changement.

ADOPTÉE À MAJORITÉ

Mme Julie Milliard se joindra à Mme Isabelle L'Heureux pour l'élaboration des sondages pour les parents et les élèves pour une présentation au conseil dans 2 semaines.

7. Budget révisé 2024-2025 — Adoption

Mme Hélène Deslandes présente les détails du budget révisé. Elle informe le conseil qu'après beaucoup de travail, elle est passée d'un déficit anticipé de 200 000\$ à 63 000\$.

Le déficit provient principalement de l'augmentation des salaires et du maintien du même service que l'année précédente, ainsi que de la régularisation du paiement par l'école des mesures dédiées. Également, deux postes ont été officialisés et l'école doit maintenant assumer ces salaires sur les mois d'été.

Procès-verbal

de la cinquième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 20 janvier 2025

Cependant, certaines discussions sont toujours en cours avec le CSS pour voir de quelle manière le budget pourrait se rapprocher de l'équilibre, maintenant, et pour le futur. En effet, certains coûts sont assumés par l'école, mais pourraient, dans un esprit d'équité entre les écoles du CSS, être assumés par ce dernier. C'est du moins le souhait de la direction.

Il est proposé par Mme Guylaine Corriveau, appuyé par Mme Louise Lapierre, et résolu :

QUE le budget révisé soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Planification annuelle des COSP 2024-2025 – approbation

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

9. Nouvelles concentrations 2025-2026

9.1. Soccer (1er cycle) - approbation

Mme Sarah Jane Limoges présente au conseil la nouvelle concentration soccer et multisports qui serait offerte au premier cycle l'an prochain. Voir l'annexe A-5 pour une description complète de la concentration.

Une lettre provenant du département d'éducation physique mentionne une grande inquiétude par rapport au partage des plateaux.

Il est proposé par Mme Sarah Rodrigue, appuyé par M. Benoît Martineau, et résolu :

QUE cette nouvelle concentration soit offerte l'an prochain, sous toutes réserves de la disponibilité des plateaux et des contraintes de l'organisation scolaire.

Mme Vicky Perron demande le vote.

Résultat du vote : 10 POUR - 1 CONTRE - 3 ABSTENTIONS

APPROUVÉE À MAJORITÉ

Procès-verbal

de la cinquième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 20 janvier 2025

9.2. Information : modification du contenu de Basket/multisports (1er cycle)

Mme Hélène Deslandes présente une modification du contenu de la concentration basket/multisports. On y intégrera un module de flag football à l'automne. Elle informe aussi le conseil que des démarches ont été faites pour ramener une concentration golf. Cependant, le comité aviseur du CSS a soulevé différents enjeux, au niveau des ressources humaines, entre autres. Cette concentration ne sera donc pas offerte.

10. Projet éducatif 2023-2027

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

11. Prolongation

Mme Catherine Boire demande la prolongation de la réunion du conseil de quelques minutes, afin de pouvoir traiter les points les plus pressants.

Il est proposé par Mme Louise Lapierre, appuyé par Mme Caroline Leclerc, et résolu :

QUE la demande de prolongation soit approuvée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

12. Approbation

12.1. Sorties éducatives

Mme Hélène Deslandes présente les activités et sorties éducatives qui doivent être approuvées par le conseil d'établissement. Les fichiers sont disponibles sur l'équipe Teams du conseil pour consultation.

Il est proposé par Mme Sabrina Duranleau, appuyé par Mme Stéphanie Carrier, et résolu :

QUE les sorties éducatives soient approuvées telles que déposées.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal

de la cinquième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 20 janvier 2025

12.2. Campagne de financement et dons divers

Mme Hélène Deslandes présente les dons financiers reçus par l'école.

Un don de 125\$ reçu d'un citoyen, M. Pierre Grondin, pour le comité entraide.

Une subvention de 1500\$, accordée par Initiation jeunesse à la pêche sportive, pour soutenir le projet d'apprentissage par la nature porté par M. Patrice Roy.

Une bourse de 2800\$ reçus de la Fondation Desjardins pour la concentration production vidéo.

Il est proposé par Mme Louise Lapierre, appuyé par M. Benoît Martineau et résolu :

QUE les dons financiers soient acceptés tels que présentés.

APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ

13. Lab22 / Transition écologique – Informations

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

14. Représentants des élèves

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

15. Représentants des membres du personnel

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

16. Représentants parents

Mme Louise Lapierre demande l'avis du CÉ sur des sujets actuellement traités par le comité de parents du CSS, soit par rapport au passage à un horaire sur 10 jours, ainsi qu'à la mise en place d'une semaine de relâche à l'automne. Pour l'horaire de 10 jours, il est convenu qu'il ne serait pas praticable pour notre école. Pour la semaine de relâche supplémentaire à l'automne, différents arguments pour et contre sont mentionnés, mais ces changements ne semblent pas faire l'unanimité. Mme Lapierre transmettra le tout au comité de parents.

17. Représentants communauté

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

18. Points de la direction

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

Procès-verbal

de la cinquième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 20 janvier 2025

19. Correspondance

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

20. Date de la prochaine rencontre

Séance ordinaire — lundi 3 février 2025, 18 h 30, au salon du personnel. À titre d'activité *Je découvre ma Ruche*, les membres du conseil sont invités à aller explorer le Salon de la concomitance à la place publique de l'école avant la réunion, à partir de 18 h 00.

21. Levée de la réunion.

Il est proposé par Mme Vicky Perron, appuyé par Mme Caroline Leclerc, et résolu :

QUE la réunion soit levée à 21 h 08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signature de la présidente

Signature de la directrice

Secrétaire : Maxime Langlois